

DECRET N° 200A-100 / PR

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DE
L'AUTORITE DE REGLEMENTATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur proposition du Ministre de l'équipement, des mines, de l'énergie et des postes et télécommunications, du Ministre du commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche, du Ministre de la justice, chargé de la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie;

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi n° 2000-012 du 18 juillet 2000 relative au secteur de l'électricité ;

Vu le décret n° 2000-079/PR du 8 octobre 2000 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2000-089/PR du 8 novembre 2000 portant définition des modalités d'exercice des activités réglementées conformément à la loi n° 2000-012 relative au secteur de l'électricité ;

Vu le décret n° 2000-090/PR du 8 novembre 2000 portant organisation et fonctionnement de l'autorité de réglementation du secteur de l'électricité ;

Le conseil des ministres entendu ;

DECRETE :

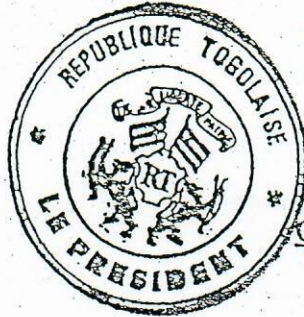
Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité de Direction de l'Autorité de Réglementation du secteur de l'électricité conformément à l'article 16 de la loi n° 2000-012 sus visée relative au secteur de l'électricité:

- Monsieur KPEGBA Yao Eric Louis, ingénieur électricien de classe exceptionnelle ;
- Madame ADJOGBOVIE Nadou Attidékou Olga née LAWSON-BODY, administrateur civil de classe exceptionnelle ;
- Capitaine BOKO Akila-Esso, juriste.

Article 2: Le Ministre de l'équipement, des mines, de l'énergie et des postes et télécommunications, le Ministre du commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche et le Ministre de la justice, chargé de la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie sont chargés de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le **19 MAR. 2001**

Le Président de la République



Signé :

GNASSINGBE EYADEMA

Le Premier Ministre

Signé :

Agbéyomé Messan KODJO

Le Ministre de la justice, chargé de la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie

Signé :

Sévi MEMENE

Le Ministre de l'équipement, des mines, de l'énergie et des postes et télécommunications

Signé :

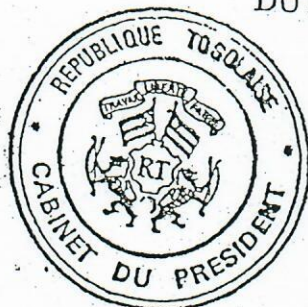
Tchamdja ANDJO

Le Ministre du commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche

Signé :

Dama DRAMANI

POUR AMPLIATION
LE DIRECTEUR DE CABINET
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Gbénnon AMEGBOH